



Altima conclut un partenariat de distribution avec CBA

Altima annonce la signature d'un nouveau partenariat BtoBtoC avec CBA, courtier grossiste impliqué auprès des entreprises et des personnes physiques. Ce rapprochement entre CBA et Altima s'illustre par une première concrétisation avec la distribution d'un produit dédié aux particuliers. Depuis le 1^{er} février, CBA propose à ses courtiers de proximité une garantie des accidents de la vie conçue par Altima.

Altima Assurances, filiale à 100% du groupe MAIF, renforce son positionnement sur le marché du BtoBtoC en se rapprochant d'un nouvel acteur pour distribuer ses offres. Le partenariat conclut avec CBA va également permettre à ce courtier, initialement spécialisé dans le secteur de la construction, de diversifier ses offres en accentuant sa présence auprès des particuliers.

Depuis le 1^{er} février, CBA commercialise auprès de ses 400 courtiers de proximité une garantie d'accidents de la vie conçue par la filiale du groupe MAIF.

Concrètement, l'offre « Assurance des Accidents de la Vie » s'articule autour de plusieurs points clés :

- La couverture de plusieurs typologies de foyers avec une tarification qui leur est propre : individu, couple, monoparental et famille.
- Une formule unique, sans option
- Des garanties permettant de soutenir les assurés au-delà des couvertures souvent limitées dans les contrats habitation, avec par exemple :
 - Une indemnité en cas de souffrances physiques et psychiques
 - Un soutien psychologique
 - Des aides à la vie quotidienne : transport, tâches ménagères...

Retrouvez le détail de la fiche produit via [ce lien](#)



Françoise Peronnet

Directrice générale d'Altima Assurances

« Depuis plusieurs années, Altima accentue sa présence sur le marché du BtoBtoC, répondant également à la stratégie B2B mise en place par MAIF. Ce nouveau partenariat avec le courtier grossiste CBA nous permet de distribuer par un intermédiaire notre garantie des accidents de la vie. Nous renforçons ainsi notre présence sur les offres à destination des particuliers et commercialisées via un partenaire, en cohérence avec le nouveau plan stratégique du groupe MAIF. »

Cédric Köhler

Président de CBA



« Par ce partenariat, CBA poursuit sa diversification en s'adressant plus spécifiquement aux particuliers . Ainsi, nous pouvons désormais leur proposer l'accès à une protection parfois méconnue mais pourtant essentielle dans l'assurance des personnes physiques : la garantie des accidents de la vie. En nous rapprochant d'Altima, nous sommes convaincus d'offrir un produit simple et un service de qualité à nos assurés. »



A propos d'Altima Assurances

Filiale du groupe MAIF à 100 %, Altima est un laboratoire stratégique et une filiale spécialisée dans les offres via des partenaires. Son positionnement, résolument tourné vers l'innovation, permet de concevoir et commercialiser rapidement de nouvelles offres répondant aux besoins personnalisés des assurés et des partenaires. Grâce à l'appui du groupe MAIF, Altima expérimente des offres disruptives auprès des particuliers tout en développant une stratégie partenariale ambitieuse.

A propos de CBA

CBA est un courtier grossiste multi-casquettes. En se positionnant comme un distributeur de produits d'assurance, CBA propose une large gamme de produits pour les acteurs de l'immobilier (artisans, promoteurs, agences immobilières...) ainsi que pour les particuliers et les entreprises. Depuis sa création en février 2018, l'entreprise ne cesse de se développer et d'acquérir la confiance d'acteurs majeurs du marché de l'assurance. Doté d'un environnement digital parmi les plus performants du marché et permettant une souscription rapide, ces produits s'adressent à un large panel de souscripteurs.

Plus d'informations sur : <https://www.cba-groupe.fr/>

Contacts Presse MAIF

Simon Vuillemin

simon.vuillemin@maif.fr

06 11 44 61 78

Contact Presse CBA

Cédric Köhler

cedric.kohler@cba-groupe.fr

06 37 20 44 49